

*Initiatives ministérielles*

Je me penche souvent sur les dispositions qui disent que les réfugiés sont censés arriver avec tous les documents voulus. Que sont-ils censés faire? Retourner à leur mairie et dire qu'ils veulent s'échapper pour sauver leur vie et celle de leurs enfants et qu'ils apprécieraient bien qu'on leur remette leur certificat de naissance? Il y a quelque chose d'insensé dans tout cela.

En ce qui concerne le manque de consultations et la brièveté du débat sur ce projet de loi—l'application de la clôture, que je trouve tout à fait inacceptable—je ne comprends pas pourquoi on est tellement pressé. Nous sommes déjà confrontés à suffisamment de problèmes avec tout ceci. Je pense que nous devrions régler la question une fois pour toutes.

Pour ce qui est du passage de la loi aux règlements, j'aimerais quant à moi passer en quelque sorte du processus au fond, ou plutôt à une question de fond. Le projet de loi autorise le ministre et ses fonctionnaires à recourir davantage aux règlements. Les questions qui autrefois figuraient dans la loi vont maintenant faire l'objet de règlements.

J'en ai assez que ce gouvernement introduise de nouvelles mesures au moyen de nouveaux règlements. C'est un manque de respect à l'égard du Parlement et du processus démocratique. Nous devons y mettre fin. La façon dont vous appliquez la clôture en est un exemple. Le fait que vous vouliez prendre tant de mesures au moyen de règlements en est un autre. Je ne comprendrai jamais pourquoi le gouvernement veut procéder ainsi.

Le jour où vous ne serez plus au pouvoir, vous allez laisser tout ce gâchis aux dirigeants de mon parti. Personne n'en a besoin. Merci. Faites votre travail. Faites des lois. Peu important les règlements qui vont rendre les ministres complètement fous.

**Une voix:** Vous n'êtes pas en train d'aider les libéraux.

**Mme Finestone:** Je vous dis que le pouvoir du Parlement va en s'amenuisant. Le système devient plus sujet aux abus. Ces règlements devraient pour le moins être soumis à l'examen de la Chambre.

Pour ce qui est de l'obligation de s'établir dans certains secteurs ou certaines régions, la loi devrait aider les immigrants potentiels à venir s'installer au Canada s'ils acceptent—ainsi que vous voulez le mettre dans les règlements—de s'établir dans une région donnée où on a besoin de leurs compétences.

• (1750)

Des députés à la Chambre et des gens de tous les coins du pays ont déjà demandé si ce n'était pas là une infraction à la liberté de circulation énoncée dans notre charte. Quelqu'un a-t-il vérifié? Quelqu'un s'est-il renseigné sur les contestations que ça pourrait entraîner devant les tribunaux?

Je vois le ministre qui entre. L'une de mes remarques a dû l'intéresser. Bienvenue.

Le ministre pourrait-il me dire si quelqu'un s'est renseigné au sujet des contestations que ça pourrait entraîner devant les tribunaux? Je pense qu'il est très important de savoir si la charte va l'emporter dans ce domaine.

La clé pour qu'un immigrant puisse devenir un membre tout à fait productif de la société canadienne est qu'il puisse s'intégrer. J'ai déjà parlé de l'intégration. Des services seront-ils mis à la disposition des personnes qui s'établissent dans les centres moins importants de façon à veiller à ce qu'elles soient bien intégrées?

L'intégration des immigrants sera-t-elle freinée par l'absence de gens de même origine qui se trouvent ici depuis plusieurs années?

Ceci est très important pour les personnes qui viennent s'installer chez nous et qui, à leur arrivée, se sentent très mal à l'aise. Les immigrants se sont concentrés dans le quartier Côte-des-Neiges—Snowdown parce que c'est pour eux un endroit où ils peuvent facilement s'établir à leur arrivée. Ils sentent que dans cette collectivité les gens sont tolérants et respectent les différences parce qu'en fait ils vivent la même expérience.

J'aimerais pour terminer, monsieur le Président, soulever la question des pressions excessives exercées sur les services de santé et les services sociaux.

Quand, dans ce projet de loi, il est question de fardeau excessif, est-ce un moyen discret de parler des sidatiques et des porteurs de l'anticorps anti-VIH positif? Ces dispositions feront-elles disparaître plus sûrement les obstacles qui s'opposent aux personnes handicapées, à ceux qui veulent immigrer au Canada, mais qui risquent d'alourdir davantage nos services sociaux? Je l'ignore, mais je crois qu'il y a de graves problèmes à cet égard.

On peut aussi se préoccuper sérieusement du mode décisionnel concernant les réfugiés, du fait qu'on veuille les étiqueter comme criminels, prendre leurs empreintes digitales et leur imposer des tests de tous genres pour savoir s'ils sont susceptibles d'exploiter le système. D'après moi, le nombre de gens qui ont abusé du système